

Label « Fabriqué à Paris » : Votez jusqu'à jeudi pour vos « coups de cœur » !

234 produits d'artisans, entrepreneurs et créateurs fabriquant à Paris ont été labélisés au titre de la promotion 2017 du label « Fabriqué à Paris ». Les Parisiennes et les Parisiens peuvent désormais voter pour leurs favoris jusqu'au jeudi 14 décembre sur paris.fr.

Répondant à une forte demande des Parisiens et des touristes pour des objets incarnant l'identité et les traditions parisiennes, la Ville de Paris a créé un label et un prix afin de valoriser les produits fabriqués à Paris et démontrer l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien.

Un jury composé d'élus Parisiens et de personnalités qualifiées a sélectionné 234 produits lauréats parmi les 262 candidatures reçues.

Retrouvez-les sur Paris.fr : www.paris.fr/fabriqueaparis.

C'est désormais aux Parisiennes et aux Parisiens de faire leur choix ! Jusqu'au jeudi 14 décembre, ils peuvent en effet voter pour désigner leurs 3 « coups de cœur » [sur le site de la Ville](http://la Ville).

Le gagnant de cette consultation sera récompensé d'un prix de 2.000 euros.

Les résultats de ce vote seront annoncés lundi 18 décembre, à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix présidée par la Maire de Paris à l'Hôtel de Ville, en présence de l'ensemble des artisans labélisés.